



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/RES/S-24/1
14 juillet 2000

Vingt-quatrième session extraordinaire
Point 3, *b*, de l'ordre du jour

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[*sans renvoi à une grande commission (A/S-24/7)*]

S-24/1. Pouvoirs des représentants à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs et la recommandation qui y figure¹,

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

*9^e séance plénière
30 juin 2000*

¹ A/S-24/7, par. 15.